

La rubrique

DES PATRIMOINES *de Savoie*

Conservation Départementale du Patrimoine

NUMÉRO CINQ ■ MAI 2000



En couverture,
Val d'Isère, La Daille.

**La rubrique
des Patrimoines
de Savoie**

Numéro cinq

**Conseil Général
de la Savoie**

Conservation
Départementale
du Patrimoine
4 rue du Château
73000 Chambéry.

Téléphone 04 79 96 73 54
Télécopie 04 79 85 56 05

Directeur de la Publication
Dominique PANNIER

Rédacteur en chef
Ivan CADENNE

saisie des textes
Caroline LANFANT

Crédit photographique
(pages 3 à 9)

Photothèque du
CAUE de la Savoie
(pages 11, 12, 21 et 22)
Philippe RAFFAELLI
(pages 13, 14 et 23)

Jean-François LAURENCEAU
(pages 15 et 16)

Emmanuel MINGASSON et
Muriel FAURE, Chambre
d'Agriculture de la Savoie

(pages 17 et 18)

Denis VIDALIE,

Galerie Euréka

(pages 19 et 20)

Benoît ODE

Dominique MARCHIANTI

Anne-Claude RÉMY

Pierre-Jérôme REY

Conception graphique
et réalisation

Editions COMP'ACT

Dépôt légal

2^{ème} trimestre 2000

Tirage 1500 exemplaires

ISSN en cours



ÉDITORIAL

Du présent faisons un passé...

Nous avons le privilège de finir un siècle, d'être témoin, de franchir un passage, une porte, ce qui fait de nous des acteurs d'un siècle commençant et, des mémoires de l'époque moderne et contemporaine.

A l'instar du poète, la tentation est grande de s'amuser au jeu de l'inventaire et nous pourrions facilement dresser, entre autres, la liste des objets référents de notre siècle, sorte de catalogue d'une « *Manufacture du XX^e siècle* ».

Que l'on se rappelle, c'était du temps du...

Après les grands sites industriels, l'arrivée de l'électricité dans tous les foyers... du lavoir de village à la machine à laver le linge puis la vaisselle... de la radio à la télévision... de la machine à écrire à ruban à l'ordinateur... du télégramme au fax, au web... du hâchoir, de la râpe, à l'électro-ménager...

Le temps du plastique et les arts ménagers se font arts plastiques...

Un pays presque refait à neuf après les destructions consécutives à deux conflits mondiaux, des paysages transformés, des infrastructures et un urbanisme remodelant l'espace. Espace et temps rétrécis par les nouvelles technologies de l'information. Confusion des repères, incertitudes, embarqués dans des cycles de consommations accélérées, confrontés à des modernités aussitôt contestées, nous cherchons à identifier des signes, à donner une chance de survie à des objets, des œuvres, des édifices, nous ne résistons pas à la tentation du patrimoine.

La Rubrique ouvre ses colonnes à un premier regard, un dossier sur notre XX^e siècle et les questions que nous pose l'invention du patrimoine.

Ivan CADENNE, *rédacteur en chef*

EXPOSITION

Pierre Dutrievoz

peintures, sculptures, vidéo

Château des Ducs de Savoie, Chambéry
du 24 mai au 1^{er} septembre 2000

Conservation Départementale du Patrimoine

Direction :

04 79 96 74 20

Adjoint du directeur :

Ivan CADENNE

Ethnologue

Françoise BALLET, *archéologue*

Philippe RAFFAELLI, *historien*

Jean-François LAURENCEAU,

assistant qualifié de conservation

Vinciane NEEL,

assistante de conservation

Hervé FOICHAT, *emploi-jeune chargé*

de l'informatisation des collections

Caroline LANFANT, *secrétaire*

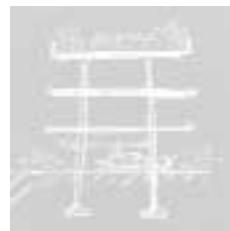
04 79 96 73 54

ont collaboré à ce numéro ■ Françoise BALLET ■ Stéphane BONOMI (CAUE de la Savoie) ■ Franck DELORME (Architecte) ■ Sophie DULAC (CAUE de la Savoie) ■ Muriel FAURE (SUACI Montagne, Groupement d'Intérêt Scientifique des Alpes du Nord) ■ Marie-Pierre FEUILLET (Service Régional de l'Archéologie) ■ Louis-Jean GACHET (Directeur de la Galerie Euréka) ■ Philippe GANION (Architecte des Bâtiments de France) ■ André LIATARD (Conservateur du Musée Faure) ■ Bruno LUGAZ (Directeur du CAUE de la Savoie) ■ Philippe RAFFAELLI ■ Dominique RICHARD (Conservateur Régional des Monuments Historiques) ■ Léannic VERDIER (Urbaniste).

Le patrimoine du XX^e siècle

“Un patrimoine controversé”

D O S S I E R



A l'occasion de la première réunion de la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS), le 29 octobre 1999, a été soumis le dossier de protection de l'usine de chapeaux Fléchet à Chazelles-sur-Lyon, construite à partir de 1905. L'inscription à l'inventaire supplémentaire était à une large majorité proposée pour la partie jugée la plus significative de l'ensemble. Parvenant à la conservation régionale des Monuments historiques, le 28 janvier 2000 un courrier du maire de la commune dont je vous livre quelques extraits qui pointe nos responsabilités tout en invitant à la méditation :

« ...dès que la nouvelle a été connue à Chazelles un comité de recours contre le classement des usines Fléchet s'est spontanément constitué et a établi une pétition qui a recueilli à ce jour plus de mille signatures. Cette décision amène la commune à renoncer à tout projet d'aménagement et de reconversion du site et à se dégager financièrement d'une telle opération. Vous comprendrez, en outre, que la gravité d'un tel état de fait impose à la municipalité la défense des intérêts légitimes des chazellois par lesquels elle a été démocratiquement élue, et la conduite à introduire devant le tribunal administratif, une demande de l'annulation, de l'arrêté du 17 décembre 1999. »

Deux explications peuvent être trouvées à cette réaction :

- les conséquences de la protection sur les projets d'urbanisme de la commune ;
- mais aussi la nature de l'objet protégé : un élément du patrimoine industriel du XX^{ème} siècle, alors qu'à Chazelles il existe, comme l'avait rappelé l'adjoint en charge des affaires culturelles,

une église et un château qui ne faisaient pas l'objet de tant de soins de la part de notre administration.

Ainsi sont là posées deux questions essentielles concernant ce type d'architecture : la pertinence de nos mesures administratives et la reconnaissance de ce type d'expression comme relevant de la notion de patrimoine.

En conclusion à ce propos liminaire, je ferai miens encore ceux de Gérard Monnier lorsqu'il écrit :*

« ... Ces controverses (...) désignent bien la nature des conflits qui opposent ceux qui détiennent un savoir et ceux qui détiennent un pouvoir ceux-ci s'appuyant plus ou moins ouvertement sur une opinion indifférente ou même hostile. Les édifices récents suscitent rarement au-delà des enjeux personnels la sympathie. A propos des grands ensembles ou de la construction en béton, chacun connaît le florilège des formules de détestation. Toutes plus agressives les unes que les autres, complaisamment mises en avant par les médias, elles trouvent dans l'opinion un écho favorable ; elles constituent le socle sur lequel les jugements y compris celui des intellectuels, identifient les édifices du XX^{ème} siècle à une production culturelle négative... »

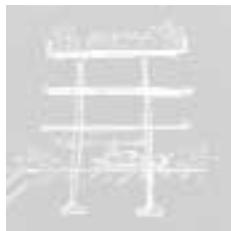
La position des pouvoirs publics sur ce sujet en quelques étapes

Le comité des ministres du conseil de l'Europe du 9 septembre 1991 dans la recommandation R (91) 13 arrête les principes relatifs à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine architectural du XX^{ème} siècle. Constat y est fait du

* Gérard Monnier, in *Patrimoine et société*, 1998, acte du cycle de conférence de l'université de Haute-Bretagne.



*Hôtel Excelsior,
Aix-les-Bains.*



manque de reconnaissance dont pâtit cette architecture abondante et hétérogène et de la perte irréparable dont sa disparition priverait les générations futures de cet instant de la mémoire européenne. Selon ce texte, sa sauvegarde et sa mise en valeur répondent aux mêmes objectifs et aux mêmes principes que ceux de la conservation du patrimoine architectural dans son ensemble, sans toutefois exclure qu'il faille adopter des mesures spécifiques, des stratégies d'identification d'étude, protection... Quelques critères de sélection y sont établis en vue d'inspirer les responsables :



*Clocher de l'Arbresle,
Le Corbusier.*

- l'opportunité de reconnaître la valeur des créations significatives dans l'ensemble des styles, types, méthodes de construction du XX^{ème} siècle ;
- la nécessité de retenir pour la protection non seulement les œuvres des créateurs les plus renommés d'une période ou d'un type d'architecture, mais aussi des témoignages moins connus, significatifs de l'architecture et de l'histoire d'une période ; l'importance de prendre en compte parmi les facteurs de sélection non seulement ses données esthétiques, mais aussi son apport du point de vue de l'histoire des techniques et des évolutions politique, culturelle, économique et sociale ;
- l'indispensable ouverture de la protection à l'ensemble des composantes de l'environnement bâti, comportant non seulement des constructions indépendantes, mais aussi des structures produites en série, les lotissements, les grands ensembles et les villes nouvelles, les espaces et les aménagements publics ; le besoin d'étendre la protection aux décors extérieurs et intérieurs, ainsi qu'aux équipements et mobiliers conçus en même temps que l'architecture en donnant son sens à la création architecturale.

Pour ce qui est de la protection juridique, il est recommandé de recourir aux législations existantes en matière de conservation du patrimoine, d'urbanisme ou d'environnement mais aussi de compléter la législation existante par des mesures spécifiques pour autant que cette législation ne permette, ou ne permette qu'imparfaitement, de protéger ce patrimoine récent. Des prescriptions sont également faites sur l'étude, l'utilisation, la

restauration et la sensibilisation. Ce texte a l'éminente vertu des textes pionniers mais ne donne d'autre éclairage que celui traditionnellement porté sur les autres tranches de patrimoine.

Le 10 septembre 98, soit 11 jours avant la création de la Direction de l'architecture et du patrimoine dont l'ambition est d'assurer la cohérence des démarches de création architecturale et de conservation patrimoniale, François Barré, sur proposition d'un groupe de travail, lance un plan d'action en 13 mesures sur le patrimoine du XX^{ème} siècle devant s'étendre jusqu'aux journées du patrimoine de l'an 2000 qui lui seront consacrées. Ces mesures reprennent dans les grandes lignes le plan d'action recommandé par le conseil de l'Europe, tout en essayant d'y trouver des applications concrètes. Il s'agit :

Pour la recherche et la connaissance

- D'un recensement bibliographique sur la période 1945- 1975 confié à l'association Docomomo ;
- le recensement topographique sur l'architecture des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles ;
- le recensement des monuments protégés du XX^{ème} siècle.

Pour l'identification et la protection

- L'Europe de l'air et architecture de l'aéronautique ;
- nouvelles protections au titre de la législation des monuments historiques ;
- création d'un label « patrimoine du XX^{ème} siècle » dont les modalités de mise en place restent à définir et qui n'aurait pas d'incidences juridiques.

Pour l'entretien et la restauration

- La restauration d'une vingtaine d'édifices construits au XX^{ème} siècle sera engagée ou poursuivie ;
- création d'un prix pour le meilleur entretien d'un bâtiment public.

Pour la valorisation et l'animation

- L'édition d'un journal du siècle ;
- la publication par les éditions du patrimoine « d'architecture et patrimoine du XX^{ème} siècle » ;
- la signature de conventions au titre des pays d'art et d'histoire ;
- des acquisitions de bâtiments emblématiques du patrimoine industriel et de l'architecture du XX^{ème} siècle.

La circulaire de la ministre de la culture du 18 juin 1999 lance une campagne d'actions coordonnées, devant aboutir, à court terme, sur des mesures effectives de protection et de sensibilisation. Si le recours à la protection classique ne peut être systématisé, un effort de protection doit néanmoins être fait dans ce domaine. Les édifices du XX^{ème} siècle ne représentaient que 2,5 % du parc des immeubles protégés, à l'intérieur desquels, 40 % sont antérieurs à 1914 et 10 % postérieurs à 1945. L'objectif est bien un rééquilibrage chronologique mais aussi géographique. Un repérage a permis d'identifier environ 1500 édifices et d'en signaler 800 pour la période de 1945 à 1975. Enfin, sur le plan des procédures, il est fait mention du rôle privilégié que peuvent jouer les CRPS. Deux dispositifs nouveaux sont proposés :

- des mesures de protection limitée à 3 ans ;
- des procédures simplifiées de mise en place de ZPPAUP.

La sensibilisation se fera en s'appuyant sur les Conventions des pays d'art et d'histoire et par la création d'un label Patrimoine du XX^e siècle qui débouchera in situ par la mise en place d'un repère signalétique, les conventions pour l'architecture et le patrimoine pouvant constituer le cadre privilégié à cette action. Enfin, il est demandé la mise en place de groupes de travail dans les directions régionales des affaires culturelles associant chercheurs de l'inventaire, chargés d'études documentaires, architectes des bâtiments de France, enseignants, chercheurs, conservateurs d'archives... Le souci de campagne de restaurations concernant les édifices protégés au titre des monuments historiques devra être présent au moment des programmations.

La circulaire ministérielle du 25 octobre 1999 conclut cette panoplie de textes sur le sujet en insistant sur le label du patrimoine du XX^{ème} siècle, demandant à ce que chaque région fournisse des édifices qui pourraient le mériter.

Protection et restauration en Rhône-Alpes

Extraite de la base de donnée ARCHIXX, la liste des 52 monuments historiques protégés au titre des monuments historiques en Rhône-Alpes a été établie. Par département, elle se répartit de la façon suivante :

- Ain : 3
- Ardèche : 2
- Drôme : 1
- Isère : 3
- Loire : 10
- Rhône : 19
- Savoie : 5 (*Hôtel Excelsior et hôtel Royal à Aix-les-Bains, Rizerie des Alpes à Modane, Rotonde*

SNCF à Chambéry, Thermes nationaux à Aix-les-Bains).

- Haute-Savoie : 9

Une analyse chronologique de ces protections avait été réalisée par Y. Belmont, ancien architecte des bâtiments de France pour la Savoie et actuellement conseiller pour l'architecture à la Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes, à l'occasion des sixièmes rencontres du patrimoine en Isère ; je la reprends à mon compte en distinguant :

les précurseurs

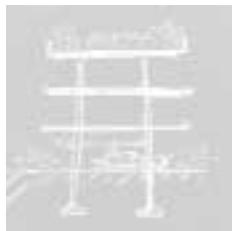
- 1967 - Stade de Gerland.
- 1968 - Eglise Notre Dame de Toute Grâce à Passy.
- 1975 - Tour Perret à Grenoble, Halle Tony Garnier à Lyon, Palais du facteur Cheval à Hauterives.
- 1979 - Couvent Sainte-Marie de la Tourette à Evieux.

et les enfants de la Corephae (1984-1994) jusqu'à 11 protections en 1991, avec une moyenne de 4 protections par an parmi lesquelles on trouve Firminy (1984-1993), Flaine (1991) et la maison de Henry-Jacques Le Même (1995). En Isère, le garage hélicoïdal à Grenoble et la centrale hydro-électrique de Livet-Gavet.

L'éclectisme de cet échantillon nous montre à la fois le bien-fondé d'une action organisée telle que les textes officiels nous invitent à la conduire mais également l'extrême différence de nature et de style des édifices repérés. Quel est le point commun entre le palais idéal du facteur Cheval, l'immeuble Bételgeuse à Flaine, le stade de Gerland et la buvette Cachat à Evian, si ce n'est le siècle auquel ils appartiennent par leur état civil ? J'ajouterai que le seul qui ait aujourd'hui une véritable reconnaissance auprès du grand public, le Palais idéal, aurait mérité toutes les excommunications de nos prédécesseurs au nom même du patrimoine français, du bon goût, du respect du

Maison des Jeunes et de la Culture de Firminy.





paysage et de toute la doctrine ; la réglementation contemporaine en interdirait évidemment l'érection. N'est-ce pas aussi le sort, mais pour d'autres raisons, de la tour Eiffel qui née d'une exposition, geste par nature éphémère et à la gloire de l'industrie, est devenue le symbole intemporel de Paris ?

Des campagnes de restauration régulières depuis 1990 ont été entreprises : elles ont touché l'usine de la Grande vapeur à Oyonnax, la maison Max Ernst à Saint-Martin-d'Ardèche, la tombe du facteur Cheval, l'Unité d'habitation le Corbusier et la maison de la culture à Firminy, le couvent de la Tourette à Eveux, l'hôpital E.Herriot, le hangar du premier film, et l'hôtel Terminus à Lyon, l'ancien hôtel Royal à Aix-les-Bains, le funiculaire, les buvettes Prouvé-Novarina et Cachat à Evian.

Enjeux et risques en quelques remarques et quelques exemples

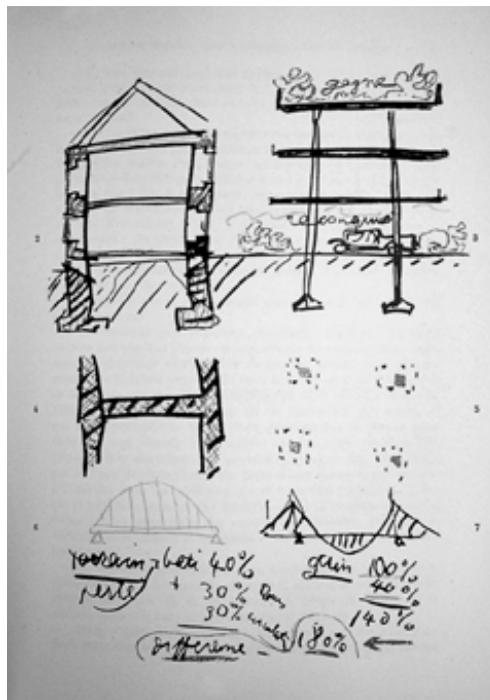
Le monument historique, de feue la direction du même nom, avec ses critères semble avoir été bousculé, absorbé par le patrimoine, notamment à travers les éléments significatifs, certes de l'architecture rurale, mais aussi ceux de l'architecture de l'industrie, de l'architecture hospitalière, de l'architecture des sports et des loisirs ; autant de catégories qui relèvent, entre autres, de la production du XX^{ème} siècle.

N'est-ce pas au moment même où l'on décide la grande entrée dans le patrimoine que se produit le choc le plus profond voire la révolte, chez ceux de nos concitoyens qui étaient des utilisateurs bienveillants de cette catégorie d'édifices ?

« *Le monde moderne a besoin de nouveaux organismes architecturaux correspondant aux formes de la vie de notre temps : gares, magasins, usines veulent une expression moderne qui leur soit propre et ne peuvent être réalisés dans les styles des siècles passés sans donner dans le schématisme et la mascarade historique* » écrivait Gropius et qu'avec le sens de la formule Régis Neyret pouvait traduire en 1997, « *oui à la vie évolutive, non au formol conservateur* ». Cela paraît d'évidence et pourtant. A ce sujet, le cas de la station de Courchevel est particulièrement éclairant. L'ar-

En haut, croquis, Le Corbusier, 1930.

En bas, barrage de Roseland.



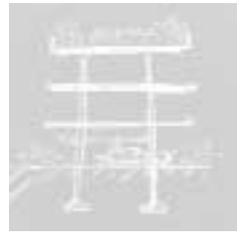
chitecture d'origine ne répondant plus aux souhaits de l'actuelle clientèle, se trouve aujourd'hui rhabillée de façades de bois dans un style imaginaire correspondant tout à fait à l'idée qu'une clientèle internationale se fait du chalet de montagne. Un style chasse l'autre, nous sommes désormais ici dans l'ère de la création « austro-texane ». Cet exemple nous permet en outre de toucher du doigt l'extrême fragilité d'un patrimoine laissé aux aléas des modes. Nous avons observé que si les protections administratives traditionnelles ne semblent s'appliquer qu'imparfaitement à ce type d'architecture, elles permettent, le cas échéant, d'en maintenir l'intégrité d'origine. Encore faut-il que l'on s'accorde sur les critères. La présentation en commission supérieure des monuments historiques du 26 mai 1997 de la maison de H. J. Le Même à Mégève, suscita de la part d'un des hérauts de ce type de patrimoine la qualification « *d'architecture épouvantable* », comme le rapporte le compte-rendu officiel, alors même qu'elle figure sur les cartes de vœux choisies cette année par le directeur du patrimoine et de l'architecture pour encourager les architectes des bâtiments de France dans leur mission !

Enfin, pour en justifier l'intelligence du programme, la destination de l'édifice, contribue à donner tout l'intérêt que l'on s'accorde à porter aux grands morceaux d'architecture du XX^{ème} siècle. Les exemples de l'unité d'habitation du Corbusier à Firminy ou du couvent dominicain de la Tourette sont, dans notre région, à cet égard, révélateurs. Dans un cas, c'est l'unité d'habitation, immeuble pour familles à revenus modestes, intégrant une école, que l'on a classé, alors qu'aujourd'hui, à moitié vide, l'école définitivement fermée pour raison de normes de sécurité, ses appartements attirent davantage intellectuels et acteurs sociaux. Dans l'autre cas, à La Tourette, le lieu de vie monastique se voit grignoté par un centre culturel de rencontre...

Dominique Richard

Le centre d'archives d'architecture du XX^e siècle de Savoie

D O S S I E R



L'architecture du XX^e siècle, un patrimoine à découvrir

Les Archives départementales de Savoie, en collaboration avec le CAUE de la Savoie, et avec le soutien de la Mission du Développement Culturel, la DRAC, l'École d'Architecture de Grenoble, l'Ordre des Architectes et la Fédération du Bâtiment de la Savoie, viennent de créer le Centre d'Archives d'Architecture de Savoie.

La Savoie a vu plusieurs architectes œuvrer pour une architecture nouvelle et de qualité. Les stations de ski ou les stations thermales en sont un bel exemple.

Bien souvent, et malheureusement, les architectes ne conservent pas leurs archives. Par manque de place ou parce qu'une fois la garantie décennale passée, les architectes considèrent que ces documents n'ont plus d'importance. Ce centre a donc pour objectif de conserver la mémoire de l'architecture contemporaine de Savoie et de mettre à la disposition du public un centre pédagogique pour mieux connaître l'architecture du XX^e siècle.

Le fonds de l'Atelier d'Architecture en Montagne

L'Atelier d'Architecture en Montagne – qui a réuni les architectes Denys Pradelle, Philippe Quinquet, Guy Rey-Millet, Gaston Regairaz, auxquels succèdent Alain Bardet et Jean-Gustave Orth – a versé le premier fonds d'archives d'architecture aux Archives Départementales de la Savoie.

Les Archives de l'AAM ont révélé la pertinence de la mission que s'est fixé le Centre d'Archives d'Architecture de Savoie. Le travail de classement a démarré et s'achèvera à l'automne.

Ce fonds couvre une période d'activité de 40 ans de 1945 à 1985. Il est constitué de plus de 1000 affaires. Il se compose de deux types de pièces : les dossiers administratifs, c'est-à-dire essentiellement des pièces écrites, et les rouleaux de calques originaux.

Le traitement de ce fonds, pour permettre sa conservation et sa consultation, procède par étapes successives. Le dépouillement fait l'inventaire à la fois du type d'affaires et des types de pièces présentes dans le dossier. Le contenu est donc inventorié, décrit et fait l'objet d'une notice descriptive pour que le lecteur qui souhaite consulter les documents puisse s'orienter.

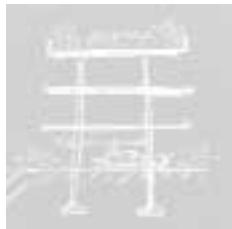
Chaque affaire est ensuite classée : les dossiers sont réorganisés pour assurer un classement logique. Une fois bien identifié, chaque dossier se voit attribuer une ou plusieurs cotes suivant le volume qu'il représente. Les cotes vont être portées sur les documents lors du « reconditionnement » de l'ensemble des archives pour assurer leur bonne conservation et une manipulation aisée.

Les pièces graphiques, que contiennent les fonds d'archives d'architecture, posent les plus grands problèmes de conservation, surtout pour l'époque moderne. Ces documents, en grande partie sur des supports calques, sont fragiles et requièrent des techniques de conservation spécifiques (à plat dans des meubles spéciaux). Pour de tels documents (de très grand format, proche du mètre carré), il est certain qu'il faut faire appel aux méthodes actuelles de traitement et de communication. La numérisation de ces pièces doit être envisagée, au même titre qu'elle est envisagée pour des archives plus anciennes, car le temps joue énormément dans la tenue de ces supports fragiles.

Le Centre d'Archives d'Architecture espère pouvoir très rapidement mettre en œuvre de telles techniques de conservation pour une meilleure diffusion de ces fonds. Les archives de l'Atelier d'Architecture en Montagne posent déjà ces questions aux archivistes. Questions que les prochains fonds, qui vont bientôt enrichir le centre, ne manqueront pas de poser.

Franck Delorme





Architecture et urbanisme entre-deux guerres à Chambéry

Chambéry entre les deux guerres

Durant la période de l'entre-deux-guerres, Chambéry est une ville discrète. Sans être portée vers un essor fulgurant, l'activité économique est prospère et est assise sur une tradition de la petite et moyenne entreprise familiale.

Tassé dans le verrou de la cluse de Chambéry, ce vieux bourg historique sera l'objet, entre les deux guerres, d'une politique urbaine qui suivra les modèles d'évolution en cours.

Rappelons que partout en Europe, dès le début du siècle, la ville est marquée par les bouleversements qu'occasionne la modernité montante. Vers la fin du XIX^{ème}, les villes débordent leurs limites du fait des implantations industrielles et d'un afflux de nouvelle population. Les faubourgs et les espaces ruraux à la périphérie des centres urbains sont pris d'assaut. Apparaissent alors le lotissement pavillonnaire, l'habitat collectif (développé à partir de la loi du 30 novembre 1894 relative aux H.B.M, Habitations à Bon Marché) et la cité-jardin. Le XX^{ème} siècle est indéniablement urbain. La ville sera l'objet de

réflexions multiples qui essayeront de trouver un aménagement adapté à la nouvelle société. En ce sens, Chambéry, ne fera pas exception à ce mouvement.

Création et élargissement de rues et de places : rues Jules Ferry, Pasteur et Chardonnet dans le quartier du Faubourg Montmélian, création de la place Porte-Reine en 1907 et du quai Charles Ravet. La modernisation et le développement de la ville s'accompagnant de constructions nouvelles.

L'habitat pavillonnaire s'installe sur les collines environnantes du centre urbain, Montjay et Mérande-Lemenc. La cité-jardin de Bellevue verra le jour de 1929 à 1933 avec, pour maître d'ouvrage, l'Office Public des Habitations à Bon Marché. « Maison salubre et sans luxe » dit le programme d'aménagement de l'O.P.H.B.M, qui fournira des logements confortables à une population d'ouvriers et de cadres moyens. D'autres ensembles sont construits, comme celle de la SNCF au Biollay, dont les façades ont été repeintes récemment. Ainsi, dans la périphérie du centre historique, la municipalité favorise la construction de logements sociaux, qui ont, aujourd'hui, conservé leur caractère social. Cette nouvelle politique urbaine se prolongera jusqu'au début de la seconde guerre mondiale.

*Ci-dessous,
la cité de Bellevue,
1928-1930.*



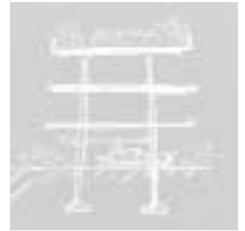
*A gauche,
la cité SNCF du Biollay,
1930-33.*

*Ci-dessus,
ornement d'une porte d'entrée,
100 rue Nicolas Parent.*



*A gauche, bow-window
rue Jules Ferry, 1934
(architecte : Gilles Serbonnet).*

*Ci-dessous, motif en aile de papillon,
rue Pasteur, 1931
(architecte : cabinet Foray,
Planche, Tercinet).*



L'architecture des années 1920

Parallèlement à ces nouveaux ensembles, sont édifiés d'autres immeubles destinés à une population plus aisée. Disséminés à l'extérieur du bâti ancien ou sur les nouveaux axes, ces bâtiments présentent un style identifiable par plusieurs traits architecturaux. En façade, ainsi qu'à l'intérieur, la volumétrie, les matériaux, les percements et les ornements composent des figures nouvelles dérivées de l'architecture traditionnelle et de l'Art Nouveau. En effet, la nature est la source d'inspiration du nouveau langage ornemental, marqué par la sinuosité végétale et l'exubérance animale, que l'on retrouve travaillé dans le fer : les gardes-corps et les portes d'entrée sont monumentaux. Les façades sont rythmées par les bow-windows et leur verticalité est souvent soulignée par des cannelures plus ou moins saillantes. Un attique est disposé au dernier étage comme élément de finition de la façade. Les coffrages des dalles et des balcons sont en dégradé, donnant une impression de cascade.

Le soin porté à l'équilibre de l'ensemble du bâti et le souci de détail, résulte du travail de l'architecte qui a « pensé » le bâtiment en véritable sculpteur.

Véritable révolution dans la morphologie urbaine, cette architecture a marqué son temps, elle n'aura pas cours lors de la reconstruction.

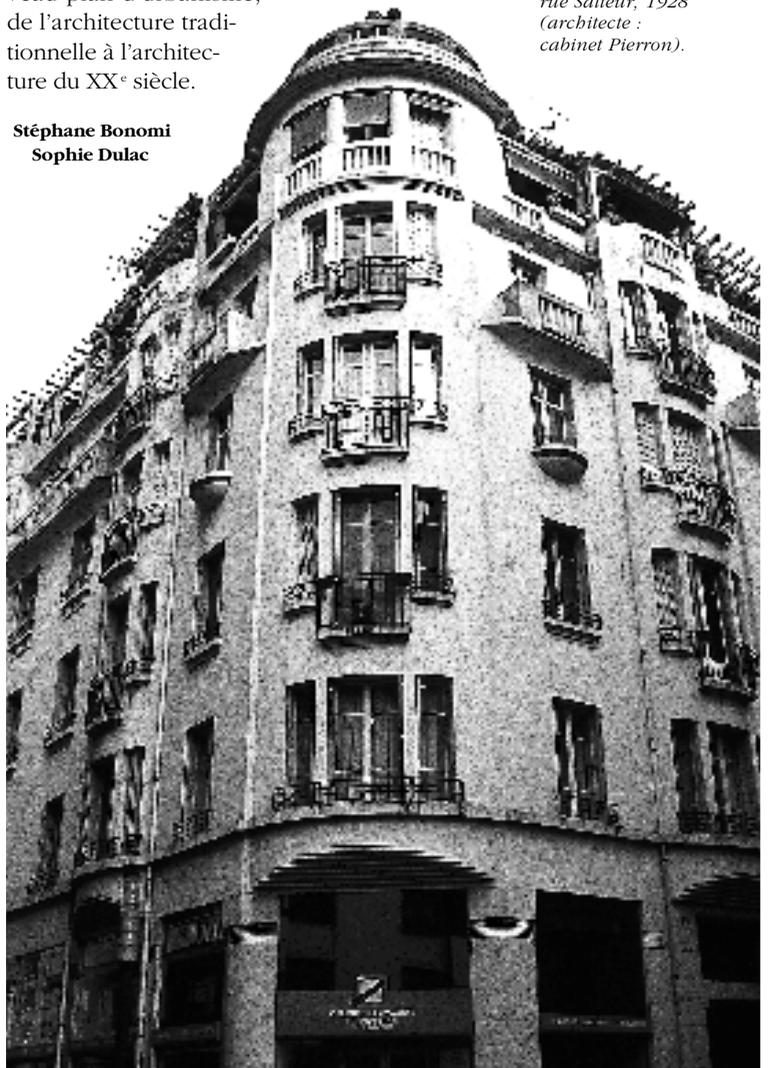
Nous en devons le mérite à quelques ateliers d'architectes qui exerçaient alors : le cabinet Pierron qui, avec plus de cent ans d'existence, demeure le plus connu, l'atelier Chapperon et Reverdy, et l'atelier Foray, Planche, et Tercinet.

Ces logements sociaux et ces immeubles bourgeois constituent un patrimoine vivant au travers duquel se lit l'histoire et les architectures de la ville.

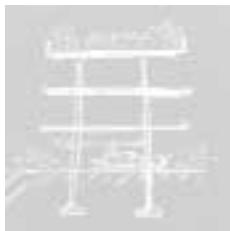
Si la valeur esthétique et artistique du patrimoine se fonde sur l'ancienneté, qui offre à la

ville de Chambéry sa notoriété de ville d'Art et d'Histoire, l'architecture des années 20-30 n'en reste pas moins digne d'attention. Ce patrimoine est le signe d'une ville en mutation et d'une période où s'articule le passage du vieux tissu urbain au nouveau plan d'urbanisme, de l'architecture traditionnelle à l'architecture du XX^e siècle.

*Ci-contre,
attique et pergola
au sommet d'un
immeuble d'angle
rue Sallieur, 1928
(architecte :
cabinet Pierron).*

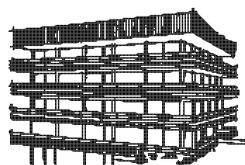
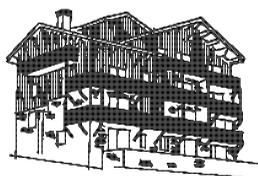
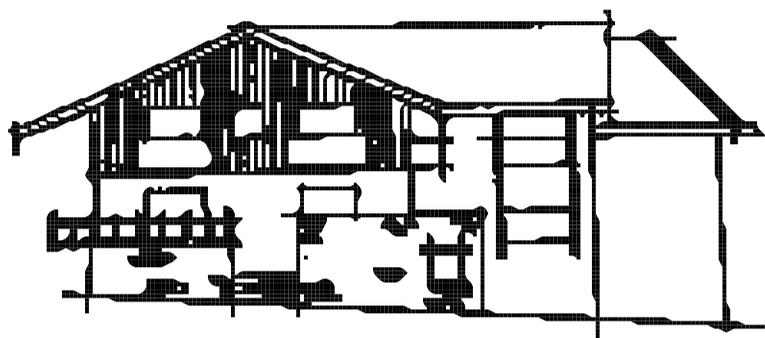


Stéphane Bonomi
Sophie Dulac



La réhabilitation des stations alpines l'exemple de Tignes

L'âge d'or des stations touristiques a réellement pris fin dans les années 1980. Installés dans leur notoriété, encouragés par leurs bons résultats commerciaux, ces pôles ont vu progressivement leur fréquentation décliner sous le jeu d'une concurrence internationale toujours plus vive et l'émergence de nouveaux comportements de la clientèle (fragmentation des séjours, fourniture de services...).

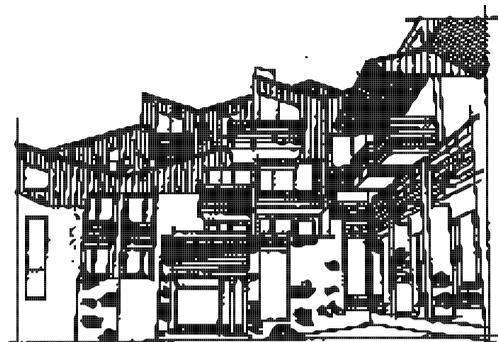


Pour pallier cette baisse, se sont progressivement développées des politiques de gestion des sites touristiques plus offensives. Dans un premier temps, elles sont apparues peu construites. La multitude des actions engagées ont donc eu une efficacité de courte durée parce que non intégrées à une réflexion générale : rénovation des remontées mécaniques, enneigement artificiel, extension de l'immobilier, introduction d'un folklore tyrolien, mise en oeuvre d'un marketing commercial...

Les retombées peu convaincantes de ces mesures, ont amené les professionnels du tourisme à proposer des projets de station rationalisant les orientations adoptées en une démarche cohérente. Il ne suffit plus de « décorer » les résidences dans un style régionaliste pour soigner les maux dont souffre la station.

La finalité première est de développer un produit touristique fondé notamment sur des espaces de vie fonctionnels et un hébergement de qualité, en vue d'une meilleure mise en marché et donc d'une fréquentation accrue de la station. En ce sens, il convient de réfléchir à l'urbanisation à l'outrance de ces sites, ainsi qu'à leur reconversion possible. De même, il est nécessaire que les élus, les professionnels de l'immobilier, les gestionnaires de résidences, mais également les propriétaires, soient conscients d'une nécessaire participation conjointe et acceptent leur rôle d'acteur de l'industrie touristique.

La commune de Tignes a engagé, avec l'aide du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (C.A.U.E.) et du Conseil Général, une réflexion approfondie quant à la



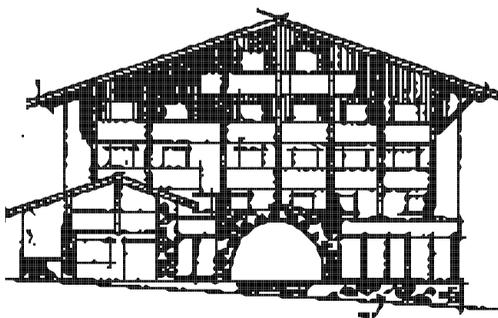
réhabilitation de son hébergement touristique, afin de conserver à chacun de ses sept quartiers, identifiés au plan d'occupation des sols, leurs caractères spécifiques.

La transformation des façades, des toitures, des halls et des espaces communs (casiers à skis entre autres) devra témoigner d'un respect de l'architecture et de l'urbanisme typés de cette station.

Une concertation entre les décideurs locaux et les professionnels de l'immobilier va aboutir à un cahier de prescriptions architecturales de nature identique à celui mis au point pour un secteur sauvegardé.

Accompagner la modernisation de l'hébergement touristique de Tignes, en conservant ces spécificités architecturales et urbanistiques, tel est l'enjeu de cet important travail.

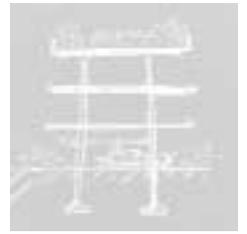
Bruno Lugaz
Lénaïck Verdier



Les bétons de l'Alpe

ouvrages de la ligne Maginot, 1925-1940

un patrimoine architectural et montagnard contemporain



Les ouvrages de la « *Ligne Maginot des Alpes* » parsèment les vallées et les accès aux cols frontaliers du val d'Arly à la Méditerranée. Seuls leurs discrètes entrées « *E.H.M.* » et leurs « *blocs de combat* » bétonnés et cuirassés émergent du sol marquant le paysage montagnard d'une architecture militaire et contemporaine insolite. L'esthétique de la forme est ici, grâce à la plasticité des matériaux, béton et acier, à son aboutissement fonctionnel et technologique que traduit dès 1926 l'abandon par l'arme éminemment traditionnelle du Génie de la terminologie usuelle pour un concept résolument contemporain ; le terme « *fort* » est remplacé par le terme « *ouvrage* ». Dans les années trente, les ouvrages défensifs de type C.O.R.F. constituent l'ultime adaptation de l'Art de la Fortification permanente française au progrès de l'armement, de la balistique et des technologies de la guerre moderne.

Le projet de la C.O.R.F. (Commission d'Organisation des Régions Fortifiées créée en 1927) ou « *programme de mise en état de défense des frontières* » est promu par Paul Painlevé, ministre de la Guerre de 1925 à 1929. Son successeur, André Maginot, ministre de 1929 à 1932, obtient en 1930 le vote d'un programme national de fortification en dépit de critiques politiques et techniques. Après sa mort, s'organise le mythe de « *la ligne Maginot* » lors du tricentenaire de la naissance de Vauban en 1933. En 1935, André Maginot est statufié à Verdun. Cette ligne fortifiée constitue en fait un ensemble disparate dont l'édification répond à l'attentisme délibéré de la France lors des tensions et des crises internationales successives, aux aléas diplomatiques mais aussi aux difficultés économiques conjoncturelles. Aux prototypes des années 1928-1931 se sont ajoutés les « *gros ouvrages* » des anciens fronts, les mieux équipés, réalisés entre 1931 et 1934 puis ceux des nouveaux fronts entre 1936 et 1940 dont beaucoup ont été réalisés à l'économie sous le ministère puis le gouvernement d'Edouard Daladier. Ces fronts sont complétés par des fortifications de campagne durables, les « *petits bétons* » et des défenses passives.

Les bétons de la ligne Maginot sont les vestiges d'un modèle de défense nationale qui constitue l'archétype de la dissuasion. La peur de l'autre, l'accélération de la course à l'armement à partir de 1933, la menace du totalitarisme et de l'irréductibilité, se traduisent, en effet, à son exemple par d'importants programmes nationaux de fortification ; une véritable « *bétonite* » saisit l'Europe : système italien « *Il Vallo Alpino* », Ligne Carol en Roumanie, Ligne des Monts Sudètes en Tchécoslovaquie, systèmes fortifiés de la Belgique et des Pays-Bas, ligne Siegfried en Rhénanie

remilitarisée, « *fortifications à la frontière* » et « *Réduit* » alpin de la Confédération helvétique.

L'échec politique d'une paix européenne arbitrée, pourtant garantie par le pacte Briand-Kellogg en 1928, l'échec des Conférences sur le désarmement en 1933, l'avènement du nazisme, les coups de force hitlériens, retrait de l'Allemagne de la Société des Nations en 1933, rattachement de la Sarre en 1935, la conquête fasciste de l' Abyssinie en 1935-1936, démontrent l'inefficacité de la Société des Nations. La remilitarisation de la Rhénanie sans réaction militaire française en 1936 provoque l'abandon par l'Italie fasciste du Front de Stresa à peine formé en 1935 qui garantissait l'indépendance de l'Autriche par une alliance entre la France, l'Italie et la Grande-Bretagne ; c'est un tournant diplomatique décisif qui a pour conséquence la formation de l'axe Rome-Berlin le 1^{er} novembre 1936. L'échec des démocraties est avéré : guerre civile espagnole de 1936-1939, Anschluss de l'Autriche et annexion de la région des Sudètes en 1938 après la Conférence de Munich, démantèlement de la Tchécoslovaquie et annexion de Memel en 1939, enfin revendications pour le couloir polonais de Dantzig et Pacte d'Acier entre les dictatures nazie et fasciste en 1939. Le choix d'une défense nationale statique basée sur la mobilisation de masse a privé la France de moyens dissuasifs d'intervention militaire pour crédibiliser son action diplomatique internationale.

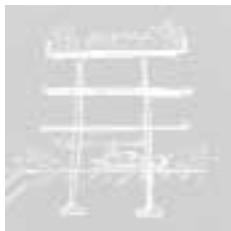
Les ouvrages alpins, vaincus lors de la « *Bataille des Alpes* » en juin 1940, depuis obsoletés et progressivement démilitarisés, sont en partie proposés à la vente par le M.R.A.I – Mission pour la Réalisation des Actifs Immobiliers (ministère de la Défense) – aux particuliers et aux collectivités locales. Quel peut-être leur devenir en matière de reconversion civile ? Leur intérêt

Le fort du Télégraphe

Ce fort français de montagne type Séré de Rivières a été édifié entre 1885 et 1890 pour contrôler la vallée de la Maurienne, principal axe routier et ferroviaire entre la France et l'Italie et la liaison militaire du col du Galibier (tunnel ouvert en 1891) vers Briançon, la grande place militaire de l'Armée des Alpes. Proposé à la vente par la M.R.A.I. (Ministère de la Défense), il a été récemment acheté par la commune de Valloire. La qualité du site, à proximité du col du Télégraphe sur la *grande route des Alpes*, son intérêt architectural et historique, lui permettront d'intégrer le circuit de valorisation touristique et culturelle *Pierres-fortes de Savoie* proposé au public depuis 1997 par la FACIM. Une réflexion sur sa restauration et sa valorisation est d'ores et déjà engagée à l'initiative de la commune de Valloire.

Cloche blindée, type G.F.M., ouvrage de St Gobain, bloc de combat B2, Villarodin-Le Bourget, ancienne place militaire de Modane, secteur fortifié de Savoie, Association Musée de la Traversée des Alpes.





patrimonial en tant que témoins de l'histoire récente et de l'architecture militaire contemporaine est encore peu perçu par le grand public hormis quelques férus de « *fortif* ». Il est vrai que la prise en compte de l'historicité de la ligne Maginot, surtout connue par les grands ouvrages de la frontière du Nord-est de la France, est encore péjorativement marquée par la mémorisation collective de la défaite de 1940 et de la faillibilité de la III^e République. Les ouvrages type C.O.R.F. répondent de plus difficilement aux critères de lisibilité propres aux ouvrages d'art. La rationalité de cette architecture militaire type renvoie elle-même à une appréhension patrimoniale guère évidente des vestiges technologiques de la société industrielle. Les matériaux utilisés, comme le béton armé et l'acier, sont à la fois trop contemporains et trop usuels. La plastique des formes polygonales, que l'on peut observer pour les « *organisations de surface* » des ouvrages, est le produit optimisé de l'expérience traumatisante et meurtrière de la Grande Guerre. La beauté de la forme est ici commandée par la fonction de tir avec le maximum d'efficacité ; Painlevé y voyait une définition mathématique du Beau. Les protections répondent à la puissance destructrice des armes à feu. Quel regard archéologique peut porter notre société sur ces témoins d'un choix de défense nationale basée sur la conscription et la mobilisation de masse des réservistes dont beaucoup étaient d'anciens combattants ? Leur esthétique fonctionnelle et leur historicité peuvent-elles être un atout de tourisme culturel dans le cadre actuel du développement durable ? Il est vrai que leur hyperfonctionnalité architecturale peut rendre ardu tout projet de reconversion civile. A l'heure où les préoccupations environnementales sont confrontées aux priorités de l'aménagement de la montagne, les ouvrages militaires contemporains en désuétude peuvent cristalliser les tensions du débat entre Nature et Culture mais aussi identité locale et identité nationale. Les questions de leur intégration au paysage alpin et de leur valorisation culturelle révèlent ainsi la progressivité de leur patrimonialisation. La dénaturation du milieu montagnard, à la fois perçu comme naturel et traditionnel, porte en effet sur l'incongruité et la laideur de ces ouvrages devenus les vestiges technologiques d'un aménagement militaire de la montagne qui aurait été imposé par l'Etat aux communautés monta-

Bloc de combat B5 avec créneaux de 75 mm, modèle 31, gros ouvrage du Lavoir, ancienne place militaire de Modane, secteur fortifié de Savoie.

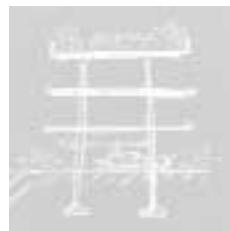


gnardes pour la défense de la frontière nationale. Une mise en contexte historique remémore, qu'en dépit des perturbations dues au chantier de fortification, aux restrictions d'usage dans les zones militaires et à la fermeture de la frontière, l'aménagement des « *Secteurs fortifiés* » alpins a largement contribué à la vie locale du fait des retombées induites des places de garnison, à l'intégration nationale et au désenclavement des vallées.

L'intérêt croissant du grand public pour une appréhension culturelle du territoire permettra-t-il une meilleure appropriation locale de ces fortifications contemporaines ? Les sites et les ouvrages les plus exemplaires pourront-ils bénéficier d'une protection au titre des Monuments Historiques ? Il s'agirait alors de considérer un patrimoine du XX^e siècle par une approche globale des sites ou sous-secteurs fortifiés incluant les différents éléments de la réalité du système Maginot : ouvrages-type, aménagements défensifs et logistiques annexes, archives et mémoires vivantes du chantier, de la vie de garnison et des événements de la dernière guerre. Leur reconnaissance patrimoniale implique une politique de valorisation culturelle et touristique. Leur intérêt thématique serait celui de l'exemplarité fonctionnelle et idéologique du dernier avatar de l'Art de la fortification appliqué à la notion contemporaine d'intégrité du territoire national peu avant l'avènement de la dissuasion nucléaire. Leur présence muette dans le paysage pose la question du devenir pédagogique des « *lieux chargés d'histoire* » et de la mémoire des « *monuments* » dans le développement durable d'un territoire ouvert sur la construction de la Communauté européenne ; en d'autres termes que faut-il retenir de l'Histoire pour demain ? Car c'est bien à ce titre que les aspects militaires, technologiques, architecturaux, stratégiques, politiques et culturels interagissent aujourd'hui comme vestiges d'un système de mise en défense d'une frontière nationale et de la militarisation de la montagne. Dans les Alpes, des associations ont d'ores et déjà répondu à leur prise en compte patrimoniale tant en terme de conservation que de valorisation touristique. C'est le cas en Maurienne où le fort de Saint-Gobain, un « *gros ouvrage de montagne* » de type C.O.R.F. de la place militaire de Modane, a été acquis par l'Association du Musée de la Traversée des Alpes et ouvert à la visite comme musée de la fortification depuis 1991. Cet ouvrage avec ses équipements bien conservés participe depuis 1997 au réseau départemental « *Pierres-fortes de Savoie* » développé par la F.A.C.I.M avec le concours de la Conservation départementale du Patrimoine. Une valorisation concertée des ouvrages de l'ancienne place de Modane, remarquables pour l'histoire contemporaine de la fortification et de la frontière nationale, pourrait contribuer au développement culturel et diversifier l'offre touristique d'un nouvel espace transfrontalier par une mise en réseau européenne du patrimoine fortifié français et italien sur les deux versants des Alpes cottiennes. Son exemplarité n'aurait de sens que par la construction d'une mémoire européenne commune et critique sur le thème de la frontière alpine.

La restauration du patrimoine en béton

D O S S I E R



Le XX^e siècle sera certainement une charnière dans la reconnaissance des patrimoines les plus diversifiés. Ainsi la liste des immeubles protégés au titre de la législation sur les Monuments Historiques évolue, depuis le ministère d'André Malraux en 1959, vers des œuvres d'architectes vedettes de ce siècle, sélectionnées en raison de leur intérêt formel, mais aussi en raison des techniques spécifiques employées dont celle du béton armé.

Bref historique

Dès que l'on aborde la problématique du béton armé, le nom de la firme Hennebique est incontournable, tant cet entrepreneur a marqué le début de ce siècle grâce à son procédé novateur, avec à la clef une organisation d'entreprise très rationnelle et développée en réseau.

En effet, les brevets de 1893 sur les planchers alliant armature en fer et béton ont pour origine la qualité ignifuge du matériau.

A ses débuts, le béton armé est la réponse technique à des programmes de génie civil et de type fonctionnel, ce qui n'a pas empêché dès l'origine son application pour des planchers de villas.

Le béton armé est un matériau mis au point par les ingénieurs. C'est après l'Exposition Universelle de 1900 que les architectes s'intéressent à ce matériau qui révèle des possibilités plastiques innovantes induisant une nouvelle approche de l'architecture associée au mouvement moderne en Europe.

Ce mouvement est une période intense dans la production architecturale employant le béton comme matériau de référence, caractérisée par des phases formelles et expérimentales dont sont issues les villas célèbres conçues par Mallet-Stevens, Le Corbusier, André Lurçat, parallèlement au développement des procédés de préfabrication et d'industrialisation.

La reconnaissance du patrimoine du XX^e siècle naît avec les lieux de l'histoire et de la mémoire ; les ouvrages militaires comme le Mur de l'Atlantique avec ses batteries, postes de tir et bases de sous-marins sont l'expression d'une utilisation massive du béton armé.

La caractérisation du béton armé

Le béton est un matériau composite constitué essentiellement du mélange de granulats et

d'un liant hydraulique auquel on a ajouté de l'eau.

C'est par réaction chimique que la pâte se durcit avec des caractéristiques et propriétés d'une roche. Le béton non armé résiste particulièrement bien à la compression, mais mal à la traction. Le béton armé améliore les résistances par l'incorporation d'armatures métalliques dans la pâte.

Si l'apparition du béton armé remonte au début du siècle, le ciment qui est l'un de ses composants est inventé par Louis Vicat en 1817. François Coignet réalise en 1847 les premiers bétons coffrés. C'est en perfectionnant les compositions que l'on aboutit aujourd'hui à la formulation de bétons très performants de type BHP ou béton à haute performance, de bétons adjuvantés...

Il faut souligner les progrès réalisés dans le domaine depuis la filière de production jusqu'à l'approvisionnement sur le chantier et le suivi de la mise en œuvre ; la qualité du béton en dépend.

Les pathologies du béton

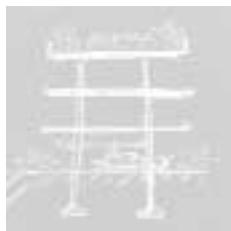
Le béton est un matériau durable si sa composition est adaptée à son usage, et si la mise en œuvre est soignée. La durabilité du béton est liée à différents facteurs interdépendants dont la composition chimique et minéralogique déterminant sa sensibilité à un environnement, la microstructure avec des facteurs de transfert interne, l'environnement avec l'action de l'eau.

Les mécanismes d'agression sont la dissolution et l'érosion progressive du matériau allant jusqu'à faire apparaître l'armature, l'expansion par des composés gonflants (gel-dégel, corrosion des armatures).

Les agents agressifs sont l'eau douce et les eaux chargées en sulfate induisant la formation de sels (ettringite...), les eaux de mer (action des chlorures), la réaction des alcali-granulats (gel expansif), la corrosion des armatures liée à la carbonatation par le dioxyde de carbone de l'air, le cycle gel-dégel entraînant l'eau dans le réseau capillaire du béton.

Les balles de Chambéry.





La réparation des bétons

L'examen visuel révèle la présence de dégradations telles des épaufrures laissant apparaître les armatures corrodées, des écaillages, des salissures noires, des recouvrements biologiques.

Le diagnostic plus poussé passe par des analyses en laboratoire sur la base d'échantillons prélevés in situ (carottage) permettant de vérifier la composition minéralogique et les agents agressifs.

La corrosion des armatures est le souci principal car elle induit une faiblesse des structures qui risque de rendre l'ouvrage impropre à sa vocation. Elle est localisée en certains points de la construction et ne commence que si les agents qui traversent le béton se trouvent à des concentrations fortes au niveau des aciers.

Le matériau peut être sauvegardé. La méthode consiste en des réparations de type ragréages, malheureusement trop souvent associées à la mise en place de revêtement de protection et d'imperméabilisation au risque de dénaturer l'aspect initialement recherché par le matériau brut.

L'autre approche plus récente consiste à agir sur les causes en employant la technique électrochimique comme moyen de réparation ou celle des ralentisseurs de corrosion. Le ralentisseur ou inhibiteur de corrosion est un liquide qui imprègne le parement. Le type électrochimique consiste à appliquer une polarisation électrique forte pour permettre le déplacement des ions dissous depuis l'armature vers la surface au contact d'une pâte absorbante. La méthode de migration des chlorures doit être limitée dans le temps de l'ordre de quelques semaines afin d'éviter les conséquences indésirables.

Le traitement par réalcalinisation redonne au béton carbonaté une valeur du pH proche de l'état sain. Une polarisation forte est appliquée provoquant une réaction dans le béton.

La protection cathodique à partir de courant faible a pour but la formation d'une couche passivante autour de l'armature.

On comprend que ces nombreuses solutions élaborées par des bureaux spécialisés sont néanmoins onéreuses et ne concernent pour l'instant que des édifices d'intérêt patrimonial.

Le béton comme symbole du matériau moderne a cent ans

Les ouvrages en béton armé constituent la majeure partie de la production architecturale de ce siècle. Après analyse, les constructions domestiques sont composites et n'incorporent dans leur constitution que des parties en béton comme les dalles, les chaînages et linteaux.

Afin d'assurer la pérennité des ouvrages, il est nécessaire que leur réalisation soit irréprochable tant au niveau technique qu'au niveau de la mise en œuvre. La solution rationnelle passe obligatoirement par une conception architecturale sans faille sans pour autant négliger l'aspect final de l'épiderme qui trop souvent est revêtu d'une gangue sans fondement.

Il faut aujourd'hui assumer ce matériau qui se révèle être très polyvalent et tolérant.



Il est indéniable que le béton a contribué au sauvetage de nombreux édifices anciens et que son rôle dans l'entretien des monuments historiques a été très important.

Au lendemain de la guerre, le problème urgent de la restauration du patrimoine religieux a guidé le service des monuments historiques vers des techniques en béton armé. La charpente de la cathédrale de Reims comme celle du Palais de Justice de Rouen seront reconstruites en béton en substitution du bois. Cette technique a également permis de stabiliser les désordres affectant l'équilibre de monuments en permettant des injections en sous-œuvre et des reprises des voûtes (principe de recentrement des charges).

Les édifices en béton sont souvent dévalorisés, mais plus de 150 d'entre eux sont protégés au titre des monuments historiques. La restauration de l'église du Raincy, œuvre des frères Perret en 1922 est entreprise dès 1975 par les architectes des monuments historiques en raison de la protection monument historique de 1966 ; la problématique concernant les désordres dus à la mauvaise qualité du béton et à une réalisation imparfaite symbolise le travail effectué dans l'évolution des techniques de restauration conformément aux hésitations lors des premières réparations d'édifices en pierre.

Le laboratoire central des Ponts et Chaussées vient d'éditer un guide technique sur le béton et sa réparation ; d'autres centres de recherche s'activent sur des nouvelles méthodes.

Le regard sur le béton et le patrimoine qu'il constitue a évolué. Il est indispensable de ne pas se contenter de cataloguer ce matériau comme un palliatif dans la construction moderne sans comprendre l'intérêt qu'il représente depuis un siècle.

Il est temps de se pencher sur sa préservation, mais aussi sur sa durabilité réfléchie ; car s'il assure une place dominante dans la construction moderne, il est une constituante majeure du paysage, surtout lorsque l'on pense au principe de réversibilité ou lorsque l'on rêve d'architecture que l'on souhaiterait éphémère.

Philippe Ganion

Bibliographie

Architecture et patrimoine du XX^e siècle en France, Bernard Toulhier, Ed. du patrimoine, 1999.

L'invention du béton armé, Gwenaël Delhumeau, Ed. Norma, 1999.

Louis Vicat invente le ciment artificiel, Maurice Merceron, Vicat Roto impression, 2000.

Bétons : opération séduction, enquête réalisée par Le Moniteur, 14.04.2000.

Dossier béton, Le Moniteur, 13.03.1998.

Des façades à l'identique pour la maison Radieuse, Cahiers Techniques du Bâtiment n°192, 10.1998.

Le sacerdoce du béton armé, Revue AMC n°73, 09.1996.

Restauration du Pavillon Suisse de Le Corbusier, Bulletin Monumental, n°5, 1993.

Béton et patrimoine, Bulletin ICOMOS, France N°38/39, 1996.

Les fromages savoyards

un patrimoine vivant ancré dans le présent



Une diversité alpine

Les fromages que l'on trouve en Savoie sont autant diversifiés que sans doute mal connus. Au-delà du beaufort, en quelque sorte fer de lance de l'image du département, d'autres productions fromagères s'inscrivent dans le système agro-pastoral des Alpes du Nord. Le bleu de Termignon est une fabrication exclusivement fermière d'alpage, pour laquelle on ne dénombre plus que cinq producteurs ; en hiver, ceux-ci livrent leur production laitière dans une coopérative transformatrice de beaufort. Le persillé de Haute-Tarentaise est lui aussi fabriqué en période d'alpage par quelques producteurs, avec des laits de chèvre, vache ou brebis, parfois mélangés. L'emmental, la tomme de Savoie ou le gruyère gras bénéficient d'un volume de production plus important dépassant le département. Les technologies fromagères se jouent des limites administratives, ainsi les tommes, vacherins, séracs et autres persillés ou fromages de babeurre sont présents sur l'ensemble des Alpes du Nord, françaises mais également suisses et italiennes, et participent de l'identité de l'agriculture alpine. Par exemple, le sérac est un fromage maigre obtenu à partir de lactosérum issu de la fabrication fromagère et peut se consommer frais, fumé ou affiné : sa préparation est depuis longtemps le complément des fromages gras à pâte pressée.

Les fromages : une nouvelle catégorie patrimoniale

Les systèmes fromagers des Alpes du Nord revêtent des configurations diverses, dans la mesure où certains bénéficient d'un signe de protection ou de qualité (AOC¹, Label régional, IGP², etc.), d'autres sont en train d'en formuler la demande, et enfin, d'autres encore n'ont une production que très restreinte et saisonnière. L'élaboration du statut de ces productions se joue dans ce contexte, et dans ce jeu de redéfinition des unes par rapport aux autres interfèrent un certain nombre d'éléments tels que la tradition, le lien au lieu et au temps, la race animale locale, la culture matérielle, les savoirs, les savoir-faire et leurs modes de transmission. Ces fromages sont à la fois du vivant et du culturel et croisent aujourd'hui le patrimoine. En effet, cette notion a longtemps été réservée à des éléments architecturaux monumentaux, tels que les châteaux ou les cathédrales. Depuis l'apparition du terme, le patrimoine s'est élargi à de nouvelles catégories d'objets et prend en compte aujourd'hui un ensemble d'éléments – bâtis et non bâtis – du patrimoine rural (habitats vernaculaires, lavoirs, paysages, produits du terroir, savoir-faire). La notion de patrimoine est apparue à la Révolution où elle désignait les biens nationaux confisqués au clergé et à l'aristocratie. Au cours des siècles qui ont suivi,

elle s'est modifiée pour signifier non plus l'objet ou l'édifice sacré, religieusement admiré, mais un « monument, c'est-à-dire un témoignage d'histoire, un repère pour connaître la vie des générations disparues » où les questions « ne se focalisent plus sur la nation mais sur la société, son fonctionnement, sa complexité et sa diversité » (Chiva, 1990). En 1964, André Malraux, ministre, lance en France l'*Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France* et en 1972 est signée à l'UNESCO la Convention pour la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel³. Ces productions à forte valeur ajoutée occupent un créneau particulier dans l'univers agro-alimentaire alors que demeurées longtemps quasiment ignorées et fort peu investies par la recherche agronomique. Aujourd'hui, elles sont devenues l'objet d'une sollicitude sans précédent (aménagement du territoire, micro-développement local des zones défavorisées ou gestion des paysages et des ressources de l'environnement), dans une conjoncture que le monde agricole a de plus en plus de mal à cerner et prévoir. Alors qu'elles occupent une place particulière dans la communauté qui les a fait naître ou les a adoptées, mais également plus généralement dans notre société, elles font l'objet depuis quelques années d'un vaste mouvement de patrimonialisation – attribution à ces produits d'un statut de patrimoine – qui mobilise un nombre croissant d'acteurs. La production de patrimoine peut être le fait de procédures institutionnelles et administratives, passant par l'attribution d'une appellation d'origine contrôlée, une inscription aux Monuments historiques ou une collection muséographique. Mais elle peut également naître de stratégies locales par lesquelles les acteurs vont élaborer de nouveaux contenus des liens aux lieux, aux temps et aux hommes.

Jeter les bases du « construire ensemble »

Le vivant, dès lors que l'on a affaire à des fromages, des micro-organismes, des races animales, a un potentiel d'évolution et de variabilité consi-

Notes

1. Appellation d'Origine Contrôlée.
2. Indication Géographique Protégée.
3. Signe de la place qu'occupent les produits du terroir et les savoirs et savoir-faire qui leur sont attachés, l'inscription récente du village de Saint-Emilion au patrimoine mondial de l'UNESCO vient confirmer l'évolution de la notion de patrimoine.

Fabrication du bleu de Termignon. Ce fromage est fabriqué exclusivement en alpage à partir d'un mélange de caillé aigri, baigné dans du lactosérum, mélangé à du caillé frais du jour. Ici, les deux caillés sont mélangés et découpés au bachoir.





Références bibliographiques

Bérard L. et Marchenay P., 1995 – *Lieux, temps et preuves : la construction sociale des produits de terroir*, Terrain, 24, pp. 153-164.

Bérard L., Froc J., Hyman P. et M., Marchenay P., 1995 - *Inventaire du patrimoine culinaire de la France*. Rhône-Alpes. Produits du terroir et recettes traditionnelles, Paris, A. Michel.

Chiva I., 1990 - *Le patrimoine ethnologique : l'exemple de la France*, Encyclopaedia Universalis, Symposium, pp. 229-241.

Faure M., 1999 - *Du produit agricole « affiné » en objet culturel : le fromage beaufort dans les Alpes du Nord*, Terrain, 33, pp. 81-92.

Micoud A., 1995 - *Le Bien Commun des patrimoines*, in Patrimoine culturel, patrimoine naturel, Ecole Nationale du Patrimoine, La Documentation Française, pp. 25-38.

Rautenberg M. - *Une politique culturelle des produits locaux dans la Région Rhône-Alpes*, Revue de Géographie Alpine, n°4, pp. 81-87.

dérable, associé à une durée de vie limitée : nous sommes là face à des objets patrimoniaux périssables, éphémères et hautement manipulables dans la mesure où l'on travaille sur du vivant invisible, tels que les micro-organismes du lait ou des fromages, présents dans les caves ou les ateliers de transformation. Dans un contexte sanitaire complexe qui cristallise toutes les attentions, l'encadrement technique dont bénéficient ces produits tend à accroître son poids et sa légitimité d'intervention. La confrontation des différentes formes de savoirs, savoirs vernaculaires et ceux marqués du sceau de la science, conduit à une tension entre la reconnaissance institutionnelle et la dimension sociale du patrimoine. L'élaboration des règlements techniques, fondements de l'organisation des systèmes de production, est le fruit d'une négociation entre les différents acteurs et soulève de nombreuses questions : quelles races animales, quel type d'emprésurage ou d'ensemencement, quelle pratique d'affinage faut-il retenir ? Les éléments sont retenus au détriment d'autres et la passage à l'écrit tend à fixer des pratiques jusque-là transmises oralement, source d'une grande variabilité. Les dispositifs de protection, tels que l'appellation d'origine contrôlée, s'appuient sur l'identification des *usages locaux, loyaux et constants* : il s'agit d'évaluer les caractéristiques traditionnelles d'un produit, sa réputation et son antériorité. Loin d'être synonyme de fixité, la tradition correspond à un regard que les hommes du présent portent sur ce qui les a précédés : elle n'est pas une « vérité » qui s'impose à eux, mais un « point de vue » ; les hommes cherchent dans le passé des réponses aux questions qu'ils se posent aujourd'hui. Dans cette démarche, le patrimoine est convoqué pour reconstruire des liens et les hommes le conjuguent au pluriel : les nombreuses stratégies de valorisation locales des productions fromagères, telles que l'accueil à la ferme ou dans les coopératives, répondent à un désir d'être reconnus et de légitimer les savoirs et les savoir-faire vernaculaires, en y associant de nouveaux acteurs, les touristes, car le patrimoine est l'expression de notre être-au-monde. En ce sens, la mobilisation du patrimoine permet de repenser les liens entre l'agriculture et la société, en particulier à travers des lieux qui médiatisent ces relations : les exploitations et les ateliers de transformation s'ouvrent aux touristes ; ces lieux sont décorés et mis en scène au travers d'objets



anciens, tels que des instruments de fabrication ou des outils agricoles, et de récits portés par les producteurs. Ils agissent comme des dispositifs de confrontation et d'échange de représentations et de points de vue entre des acteurs aux référents culturels très différents ; ensemble, ils construisent ensemble des valeurs partagées. Et c'est bien dans ces expériences que l'origine, géographique et historique, notamment dans la notion d'AOC, prend tout son sens car le processus de patrimonialisation correspond à une façon moderne de prendre la charge de la continuité : il est un paradigme pour penser les liens entre les temps, entre les espaces et entre les hommes et octroie une nouvelle dimension aux produits agricoles. La dimension patrimoniale des fromages savoyards n'est pas écartée des circuits économiques. Bien au contraire, elle produit de la valeur marchande, une plus-value à la fois économique et culturelle indispensable pour assurer l'avenir de ces productions.

Muriel Faure

En haut, Cave d'affinage de Beaufort. Les fromages sont salés, frottés et retournés régulièrement durant six mois environ.

Au milieu, Bleu de termignon, également appelé Bleu du Mont-Cenis.

En bas, Fabrication du Bleu de Termignon. Les grains moulés sont pressés dans des cercles en pin cembro (variété alpestre) surmontés de cerclages munis d'une toile de lin. L'empilage des moules assure le pressage.



Les secrets du Mont Granier

HISTOIRE

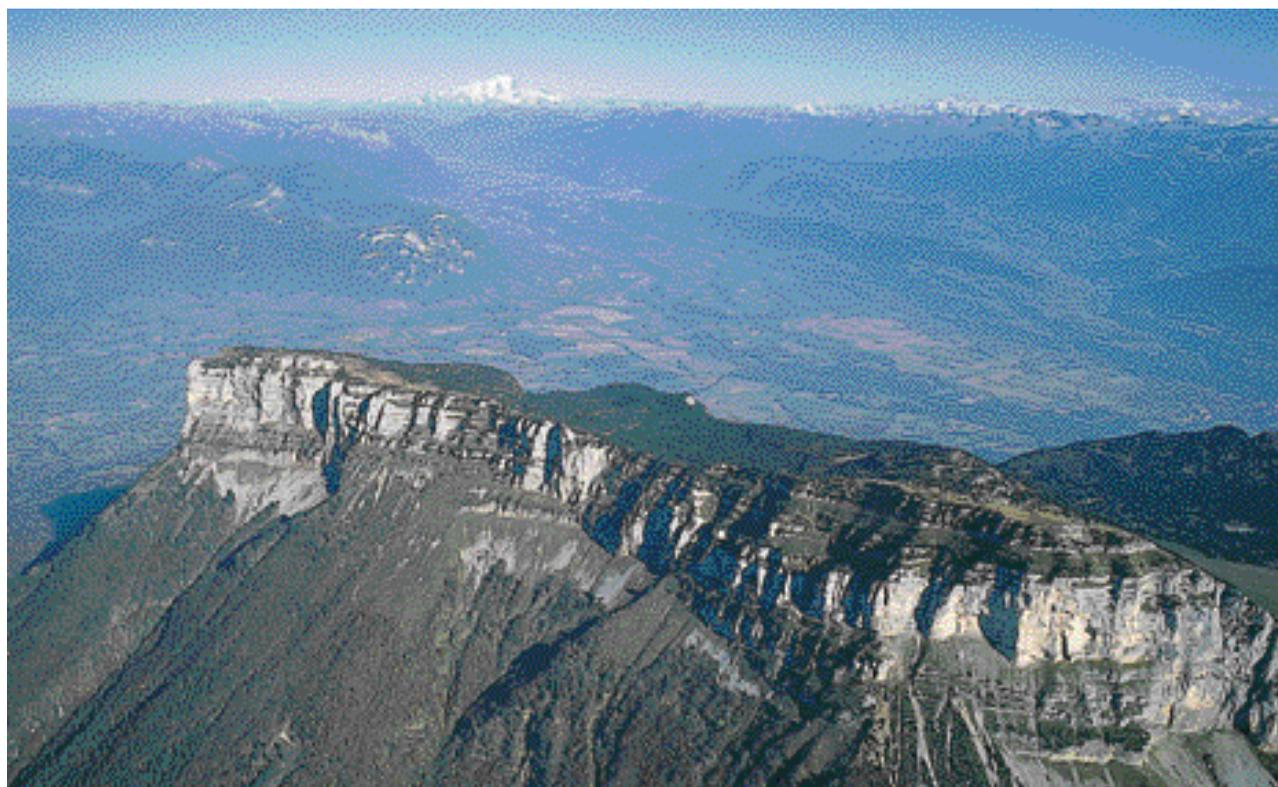
Une catastrophe naturelle au Moyen Age au crible des investigations scientifiques



*Une nuit de novembre 1248,
le Granier s'effondrait,
ensevelissant, aux dires des
chroniqueurs médiévaux,
plusieurs localités et des milliers de
victimes. Cette catastrophe
géologique allait marquer
l'imaginaire européen, rejoindre la
liste des phénomènes exceptionnels
dont l'humanité conserve la trace
et que la Chronique de Nuremberg
s'évertuait déjà à répertorier.*

Le souvenir de cet effondrement n'a pas été effacé de la mémoire collective savoyarde et les pèlerinages réguliers au sanctuaire Notre Dame de Myans ont contribué, au cours de l'histoire, à le perpétuer.

Le travail érudit mené au cours du XIX^e siècle par le chanoine Trepier a longtemps paru constituer une contribution définitive à la connaissance de cet événement jusqu'à ce que des investigations soient réengagées durant ces dernières décennies par des chercheurs de différentes disciplines.





Les géologues ont les premiers réouvert le dossier et à la suite des intuitions d' A. Guillomin publiées dans la revue de Géographie Alpine en 1937, J. Goguel et A. Pachoud ont pu mettre en évidence que cet accident consistait essentiellement en un formidable glissement de couches marneuses, phénomène très différent du gigantesque éboulement rocheux que l'on imaginait depuis des siècles.

Les sondages effectués plus récemment par l'Université de Savoie sous la direction de G. Nicoud allaient par ailleurs, tout en corroborant les grands principes énoncés en 1972 dans l'étude du BRGM, permettre des mesures très précises des volumes déplacés et autoriser un nouveau tracé des limites de la masse glissée, bien au-delà de la zone jusqu'alors considérée.

Les archivistes et historiens ont également entrepris de leur côté un réexamen des sources.

J. Berlioz, directeur de recherche au CNRS, s'est en particulier attaché à la relecture des chroniques contemporaines de l'accident sur la base d'un corpus de 9 textes rédigés entre 1250 et 1283. Le passage au crible de ces narrations permet aujourd'hui de mieux cerner la fonction de ces textes, leur objectif et leur destination. Il permet également de bien prendre en compte les référents historiques et symboliques dont ils sont porteurs, mais en nous laissant sur notre faim quant aux détails précis sur le déroulement de la catastrophe.



Néanmoins, ces relectures rencontrent avec pertinence les approches croisées engagées récemment par d'autres chercheurs, notamment F. Mouthon et Ch. Guillere.

Les acquis généraux désormais détenus sur la période médiévale permettent, souvent par analogie, de corriger des données erronées, particulièrement sur le plan de l'envergure des établissements bâtis emportés dans la coulée de boue, et corrélativement, sur le plan du dénombrement des victimes dont l'effectif n'aurait probablement pas dépassé de beaucoup le millier dans la configuration la plus large.

De leur côté, les ethnologues se sont également penchés sur cette catastrophe et le miracle de Myans, examinant l'apparition progressive des éléments constitutifs du récit légendaire que nous connaissons aujourd'hui et dont la forme publiée en 1926 par le curé des Marches revêt un intérêt tout particulier.

La légende du Granier, avec ses caractéristiques – notamment la punition de l'impiété, le dialogue des tempêtes et la protection de la Vierge – peut-être désormais replacée au sein du corpus des narrations alpines de cataclysmes dont la cartographie a pu être établie par C. Abry et A. Joisten, du Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie.

Par ailleurs, les interrogations que suscitent à posteriori un accident d'une telle ampleur, ne manquent pas de trouver un écho concordant avec les préoccupations contemporaines en matière de risques naturels et renvoient tout autant aux questions de la capacité scientifique et technique de la prévision, qu'aux dispositions de protection.

Ces principales approches complétées par des contributions très variées, se sont trouvées réunies et confrontées à l'occasion d'un colloque organisé à Myans par l'Académie de Savoie.

Les actes de ces journées des 5/6 et 7 juin 98, ont été publiés et sont d'ores et déjà disponibles. Une exposition réalisée par la Galerie Eurêka et visible du 26 mai au 31 décembre 2000 en présente les principales données scientifiques.

Louis-Jean Gachet

Archéologie et aménagements de 1995 à 2000

ARCHÉOLOGIE



En ce début d'année, la presse a largement fait part des fouilles archéologiques réalisées sur l'emplacement du futur parking souterrain du Palais de Justice à Chambéry.

Des interventions archéologiques liées à des aménagements ont régulièrement lieu dans le département, souvent relatées dans la presse locale, et le moment nous a paru opportun pour faire le point sur les différentes opérations menées pendant ces cinq dernières années.

En effet, en Savoie comme ailleurs, une part majeure des découvertes provient de travaux d'aménagements divers. Construction de bâtiments, de parkings, élargissement ou création d'infrastructures routières, ferroviaires ou plus simplement de chemins, installation de canalisations, aménagement de pistes de ski etc.... ont été l'occasion de fouilles ou de surveillance de travaux.

Archéologie de sauvetage et archéologie préventive

Il y a quelques années les interventions archéologiques se faisaient « à chaud », c'est-à-dire une fois les travaux commencés et les vestiges mis au jour. Tout le monde a en tête l'image de l'archéologue intervenant avec sa truelle au pied d'énormes engins de chantier !

Jusqu'aux années 1980, des bénévoles assuraient, chacun dans leur environnement proche, une surveillance attentive du moindre creusement, comme à Albens, à Aime, en Maurienne ou sur l'autoroute A 43 et effectuaient dans la mesure du possible des fouilles de sauvetage. Leur activité a permis le développement actuel de l'archéologie préventive. On leur doit la découverte de nombre de sites en Savoie.

Ce genre d'opérations exécutées dans l'urgence ne satisfaisait bien sûr personne, ni les archéologues qui travaillaient dans de mauvaises conditions et ne recueillaient que les informations

qui n'avaient pas encore été détruites, ni les aménageurs qui voyaient avec terreur des arrêts de chantiers parfois coûteux. Dans cette situation, nombreux étaient ceux qui se gardaient de déclarer les découvertes (comme la loi en fait pourtant l'obligation) et les faisaient disparaître le plus rapidement possible. Il fallait donc se donner les moyens de prévoir le risque archéologique afin d'éviter les destructions sauvages des sites en exécutant l'intervention archéologique avant les travaux. La principale préoccupation n'est pas de préserver tous les vestiges – ce serait d'ailleurs impossible – mais d'en conserver la trace documentaire par le biais de photographies, de relevés, de plans, d'observations consignées, de prélèvements, d'objets, etc.

Une législation adaptée à une situation nouvelle

Lorsque fut rédigée la loi de 1941 réglementant l'archéologie, la recherche s'accomplissait essentiellement en milieu rural. Cette législation n'était guère adaptée pour faire face au développement de l'urbanisme et du réseau de communication de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. En outre, la discipline elle-même a évolué, élargissant son champ de compétence à l'étude du Moyen-Age ou à l'analyse des paysages, par exemple. Pourtant il aura fallu attendre les années 80 pour voir un renforcement de la réglementation et l'étoffement des services. L'archéologie a fait peu à peu son entrée dans les divers codes gérant l'espace national. L'un des outils réglementaire le plus couramment utilisé est l'article R 111.3.2. du code de l'urbanisme qui subordonne la délivrance des permis de construire ou autres autorisations d'utilisation du sol à la protection des sites archéologiques. La plus récente modification réglementaire a été celle du code minier. Une nouvelle loi est en préparation sur l'archéologie préventive.

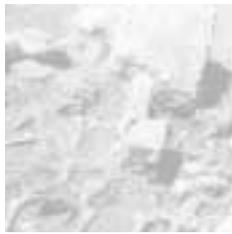
Chambéry

En février 2000, les travaux de creusement du parking souterrain, à proximité des anciens remparts, ont donné lieu à une évaluation archéologique réalisée par Agnès Vérot-Bourrelly. Les indices relevés, céramiques du XVIII^e s., traces des crues médiévales de la Leysse et surtout fragments de céramique antérieurs à l'époque romaine, enfouis à plus de quatre mètres de profondeur, se sont avérés suffisamment importants pour engager une fouille.

Quelques objets avaient bien été collectés au XIX^e siècle, en particulier des haches polies, mais c'est la première fois que l'on trouvait des vestiges anciens en place dans le sous-sol chambérien. Afin de ne pas trop retarder les travaux, il a été décidé de descendre directement, à l'aide d'une pelle mécanique, sur le niveau le plus ancien. Réalisée au mois de mars par Pierre-Jérôme Rey, l'intervention archéologique a confirmé l'intérêt des premières découvertes. Les vestiges, retrouvés sur un ancien bras asséché de la Leysse, datent probablement du 1^{er} Age du Fer (800-400 avant J.-C.). Il faut maintenant attendre les résultats des études en cours pour connaître toutes les informations sur le passé de la ville qu'apportera cette intervention.



Chambéry, parking du Palais de Justice, vue générale.

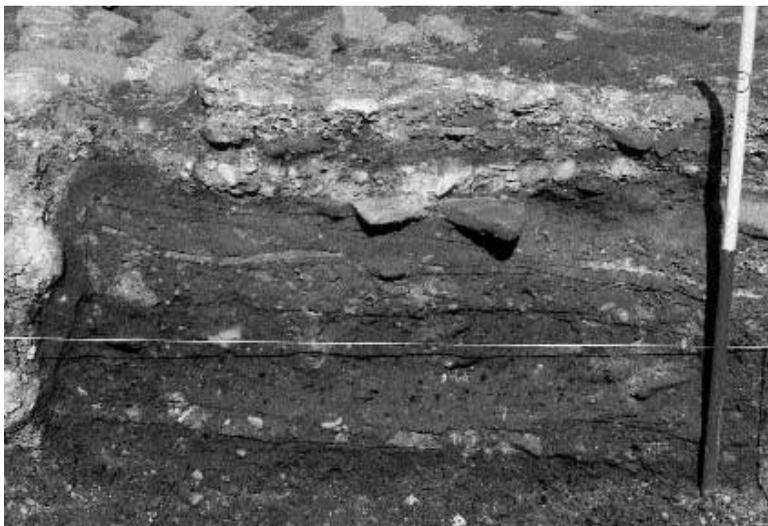


La Ravoire

La ZAC de l'Echaud est un projet qui couvre plus de 25 ha. des collines de la Ravoire, dans un environnement qui a déjà livré des vestiges. En février et mars 2000, François Baucheron et André Rebiscoul ont méthodiquement exploré l'emprise au moyen de tranchées à la pelle mécanique, régulièrement implantées. Les traces d'occupation humaines sont concentrées dans un secteur restreint ou se cotoient une fréquentation de l'âge des métaux, un bâtiment gallo-romain et des sépultures. A l'issue de cette évaluation, il devient possible de définir les mesures permettant de conjuguier la réalisation de l'équipement et la préservation du patrimoine archéologique : fouilles de sauvetage ou réenfouissement.

En haut, à droite, Aix-les-bains, St-Hyppolite, tombe du Moyen-Age.

Ci-dessous, Albens, les Chaudannes, mur et tuiles gallo-romains en coupe.



Les types d'aménagements

L'implantation des populations a couvert au cours des âges tous les territoires. Même des milieux naturels que l'on pourrait juger hostiles a priori, comme la haute-montagne, ont été marqués par des activités pastorales, commerciales ou militaires. Tout aménagement qui entame le sous-sol, quelque soit la taille et l'importance de son emprise, est donc susceptible de donner lieu à des découvertes archéologiques. Voici quelques exemples d'études réalisées ces dernières années :

- Grands travaux et infrastructures de transport : les réseaux ferroviaires (TGV Lyon-Turin), les autoroutes (Combe de Savoie, Maurienne), le réseau routier (traversée de Lanslevillard, déviation de la R.N. 90 à Centron), l'installation de gazoduc et oléoduc (région de Chambéry).
- Grands aménagements affectant des superficies de plusieurs hectares comme les zones industrielles ou les zones d'aménagement concertés (ZAC d'Albens et La Ravoire).
- Aménagements urbains comme les canalisations et l'enfouissement des réseaux (Gilly-sur-Isère, Saint-Jean de Maurienne), la réfection d'espaces publics, la création de parkings souterrains (Chambéry, Aix-les-Bains).
- Les projets immobiliers, groupe d'immeubles, immeubles, lotissements, maisons individuelles, et piscines privées. Ces dossiers sont particulièrement nombreux dans les agglomérations actuelles qui sont les héritières de villes antiques (Aime, Gilly-sur-Isère, Aix-les-Bains, Moûtiers...).
- Les aménagements touristiques et sportifs : pistes de ski (Saint-Colomban-des-Villard, Orelle, Lanslevillard), ports (lac du Bourget), étangs de loisirs, piscines, stades (Lémenc à Chambéry).
- Les carrières (Aussois, Aime-Villette) et les mines. Dans le cadre de la mise en sécurité générale des sites miniers français, 15 sites de Savoie ont fait l'objet d'une expertise archéologique préalable en 1999, dont celles de Peisey-Nancroix et la Plagne, la plus ancienne mine connue dans la région Rhône-Alpes.
- Les aménagements forestiers, création de pistes d'exploitation et replantations.
- La restauration et les travaux sur les Monuments Historiques et autres édifices d'intérêt patrimonial génèrent également des opérations archéologiques. Il s'agit de recueillir des données sur



l'histoire du bâtiment qui seront occultées ou détruite au cours des travaux (musée Savoisien, cathédrale de Saint-Jean de Maurienne, églises du Châtel et de Grésy-sur-Isère, chartreuse d'Aillon, tours de Montmayeur à Villard-Sallet, tour de S. Michel de Maurienne, châteaux du Bourget-du-Lac, de Montmayeur à Aime et d'Es-serts-Blay...).

Certaines activités cependant ont du mal à être programmées et suivies comme les travaux agricoles, en particulier les soussolages, les remembrements et les drainages. Elles échappent de ce fait aux archéologues.

Albens

Au printemps 1997, une opération d'évaluation archéologique réalisée par Dominique Marchianti dans la ZAC des Chaudannes a permis d'étudier pour la première fois un secteur du vicus d'Albens. Les installations antiques se trouvent en bordure du marais, sur une butte morainique au pied de laquelle coulait un bras de l'Albenche, aujourd'hui colmaté. Il s'agit de bâtiments gallo-romains, implantés de part et d'autre d'une voie de circulation. Le secteur semble avoir eu une vocation résidentielle et artisanale. Il n'a été abandonné qu'au V^{ème} siècle après J.-C. Une zone funéraire, composée de deux groupes de sépultures d'orientation divergente, s'étend à l'écart du bâti de part et d'autre du chemin.

Lanslevillard

A l'Adroit, en 1997, la réfection de la chaussée de la R.N. 202 dans la traversée de Lanslevillard a nécessité la fouille en urgence d'un secteur d'une nécropole découverte en 1973, qui fut utilisée de la protohistoire au haut Moyen-Age. Michèle Auger-Rahatsöz a pu étudier huit nouvelles sépultures. Il s'agit d'inhumations de la Tène finale (Age du Fer) et de l'époque gallo-romaine qui ont livré un riche mobilier funéraire. Il est composé uniquement d'éléments de parure, bijoux, fibules, chaînettes et pièces de ceinture.



Aix-les-Bains

En 1996, deux opérations de sauvetage ont contribué à élargir l'emprise connue du vicus Aquensis :

- Les travaux de construction d'un parking souterrain devant le casino ont mis au jour les restes d'un habitat gallo-romain du 2^e siècle qui devait être décoré de peintures murales et de placages de marbre. L'intervention archéologique, réalisée par Anne-Claude Rémy, a produit deux résultats essentiels, en repoussant vers le bas du versant les limites connues de l'occupation antique d'Aix, et en suggérant un projet d'urbanisme lié au centre monumental par une identité d'alignement avec le secteur du temple de Diane, fouillé quelques années auparavant par Alain Canal.

- La réalisation d'une grande tranchée, dans le cadre des travaux d'extension des Thermes Nationaux, a permis à Benoit Ode et Dominique Lalaï de reconnaître les différentes occupations d'un secteur situé en amont de l'établissement thermal antique. Les vestiges les plus anciens sont ceux d'un bâtiment, construit au Bas-Empire (IV^e siècle) sur une terrasse artificielle. Au Haut-Moyen-Age, une nécropole s'installe dans les ruines antiques. Utilisée jusqu'aux XIII^e-XIV^e siècles, elle est sans doute en relation avec une église voisine disparue, Saint-Hyppolite.



Ci-dessus, Fortin du col de Bellard, St-Colomban-des-Villards.

Saint-Colomban des-Villards

Le col de Bellard (2260 m.) conserve les traces d'un fortin comportant un bastion en étoile flanqué d'un mur de barrage pourvu de saillants. Cette fortification protégeait un accès important de la vallée de la Maurienne contre les tentatives d'invasions françaises par l'Oisans. En préalable à la création d'une remontée mécanique, un relevé détaillé du site et des sondages ont été effectués

par Michèle Auger-Rahatsöz et Eric Charpy en 1999. L'absence de mobilier n'a pas permis de préciser la datation du retranchement (fin XVI^{ème}, 1^{ère} moitié XVII^{ème} siècle).

Grésy-sur-Isère

En 1995, lors du déblaiement et de la restauration de l'ancienne église Saint-Pierre-aux-Liens, abandonnée depuis plus d'un siècle, Christian Mermet a découvert deux fours de potiers du XIX^e

siècle, intacts jusqu'à la sole. Cet atelier, créé peu avant 1858, n'existait déjà plus en 1872. En 1997, la dernière campagne archéologique a démontré l'existence d'un édifice monumental gallo-romain, précédant la création d'un premier lieu de culte chrétien.

Les interventions archéologiques préventives

La prise en compte de l'archéologie est effective dans deux grandes catégories d'aménagements : l'urbanisme et les grands travaux.

La réalisation du plan d'occupation des sols fournit l'occasion de faire le bilan du patrimoine archéologique de la commune. La notice de synthèse rédigée par le service régional de l'archéologie figure dans le rapport de présentation, accompagnée d'une cartographie des sites. Souvent, la difficulté réside dans la localisation précise des gisements signalés dans des ouvrages anciens. Le dialogue avec les élus et les habitants a permis de résoudre de nombreux problèmes de ce type et d'améliorer l'inventaire des sites. Le P.O.S. permet aux communes de prendre conscience de ce patrimoine, la plupart du temps invisible. Il permet également aux futurs aménageurs de mesurer le risque encouru. Afin de le diminuer, certaines communes aménageront leur zonage de manière à placer les secteurs archéologiques dans des zones agricoles ou naturelles, peu susceptibles d'être construites.

Dans ces périmètres archéologiques défini lors du P.O.S., les autorisations d'utilisation du sol et particulièrement les permis de construire doivent faire l'objet d'un avis du S.R.A. Des cas exceptionnels motiveront un refus définitif du permis de construire (un seul en Savoie depuis 10 ans). Les avis donnés comportent ordinairement un simple rappel de l'obligation de déclarer toute découverte en cours de travaux ou une demande de signaler l'ouverture du chantier afin de compléter la documentation archéologique. Dans les cas où la présomption de vestiges est importante, la réponse est différée (« refus conservatoire »). Après une évaluation du terrain par des sondages à la pelle mécanique, il devient possible de prendre les mesures adaptées tout à la fois au site et au projet : fouille qui « purge » le terrain ou, mieux, déplacement du bâtiment sur la parcelle, construction sur remblai, dalle de béton ou pieux. Le coût des investigations archéologiques reste, sauf exception, à la charge de l'aménageur.

Pour les grands travaux, l'impact archéologique fait l'objet d'une étude spécifique. Selon l'importance de l'aménagement, il s'agit d'une

ARCHÉOLOGIE

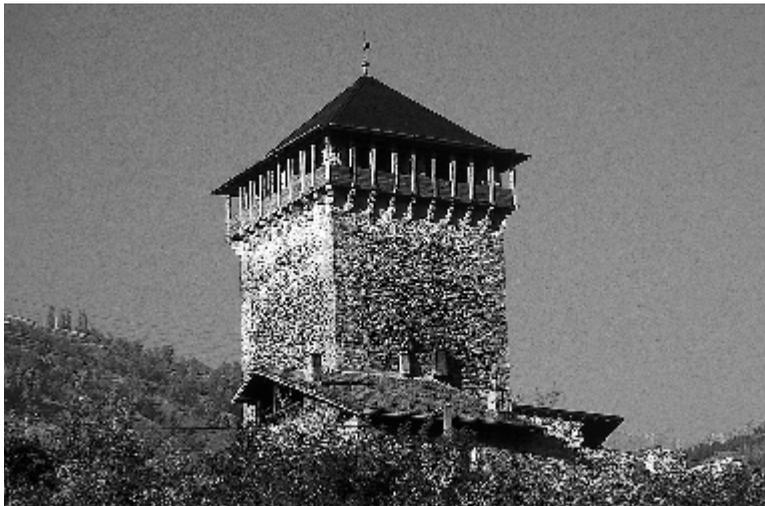


simple campagne de sondages ou d'études plus approfondies. Ces sondages sont en général assez spectaculaires : il sont répartis régulièrement sur l'emprise des futurs travaux, de manière à examiner 5 à 15 % de la superficie totale. Ils doivent permettre de définir les moyens nécessaires pour des fouilles éventuelles ou des aménagements techniques permettant de s'en passer.

Les grandes infrastructures de transports affectent des superficies considérables. La phase de sondages est alors précédée d'une étude documentaire et géologique ainsi que de vérifications sur le terrain. Cette « étude archéologique sommaire » est destinée à concentrer les moyens de la phase de sondage sur les tronçons potentiellement les plus intéressants. Elle constitue également un document de synthèse qui servira ultérieurement à la gestion quotidienne du territoire.

Ainsi, l'archéologie de sauvetage a fait place aujourd'hui à l'archéologie préventive. Un pas décisif sera bientôt franchi avec la nouvelle loi en préparation sur ce sujet. Elle fixera clairement les règles d'intervention et de financement. La France se sera alors dotée des moyens nécessaires à la protection de ses « archives du sol ».

**Françoise Ballet
Marie-Pierre Feuillet**



St-Jean de Maurienne

En 1999, une tranchée pour l'évacuation des eaux pluviales de la cathédrale Saint-Jean est creusée sur le parvis de la cathédrale. Les relevés stratigraphiques réalisés dans l'urgence par Jean-Claude Ozanne démontrent la présence de vestiges de bâtiments antiques dont l'orientation diffère complètement de celle du groupe épiscopal. Un ensemble organisé de sépultures en coffre de dalles recouvre ces murs. Il est scellé par des matériaux torrentiels. Des datations au C14 sont programmées afin de définir le lien chronologique entre les sépultures et la cathédrale.

Centron

Le projet de déviation de la RN 90 à Centron a suscité une étude préliminaire, réalisée en 1997 par Magali Rolland. Les recherches documentaires et sur le terrain ont mis en relation les vestiges de plusieurs bâtiments qui subsistent sur un promontoire de la rive gauche de l'Isère avec les campagnes militaires de la fin du XVI^e siècle au début du XVIII^e. Les tourbières livreront sans doute de précieuses informations sur l'environnement ancien de ce secteur de la Tarentaise.

A gauche, Tour des Montmayeur, Aime.

En bas, Château de Thomas II, Le Bourget du Lac.

Aime

En 1994, à « La Prévôté », Jean-Luc Joly a exhumé un bassin gallo-romain à l'occasion de fouilles préalables à la construction d'un petit immeuble. En 1996, à l'angle de la Grande rue et de la rue du Jeu de Boules, une autre opération préventive a été conduite par Brigitte de Sury dans un îlot urbain dont les caves voûtées, repérées en 1975 et présumées romaines, se sont avérées d'époque baroque. En 1998, c'est la Tour de Montmayeur qui a fait l'objet d'une étude archéologique, menée par Christian Lebarrier, à l'occasion des travaux de réhabilitation. Ce château des vicomtes de Tarentaise entre au 14^e siècle dans le domaine de la puissante famille des Montmayeur. Dans son état primitif, la tour comportait un rez-de-chaussée avec porte de plain-pied. Un escalier engainé conduisait à l'étage où ont été identifiées les traces d'un tourne-à-vent (sorte de sas isolant la pièce du froid lors de l'ouverture des portes). Le mur méridional conserve encore une archère et des placards géminés. Toutes les ouvertures d'origines sont en plein cintre. La tour comportait également des galeries de bois extérieures. Des datations sont en cours.

Peintures rupestres du Rocher du Château, Bessans

Un projet d'aménagement du site naturel et archéologique du Rocher du Château a été élaboré par la commune de Bessans, la Conservation Départementale du Patrimoine et le Service Régional de l'Archéologie dans le cadre d'un projet de sentier thématique intercommunal de Bessans à Bonneval-sur-Arc.



Le musée Faure, l'âme d'un collectionneur

M U S É E S



E X P O S



Depuis son ouverture en 1949, le Musée Faure est un des hauts lieux du patrimoine aixois de la grande époque (1900-1940). Il est une particularité dans le microcosme muséal savoyard en raison de son statut (il renferme la collection d'un unique donateur, le docteur Jean Faure), et de ses collections très ciblées : peintures et sculptures françaises de la seconde moitié du XIX^e siècle.

D'origine gasconne, Jean Faure (1862-1942) était docteur en pharmacie, et s'installa à Aix-les-Bains en 1904 pour y diriger une fabrique de remèdes pharmaceutiques, parmi lesquels *L'élixir Bonjean*, panacée alors très en vogue. Suivant l'exemple des notables aixois de l'entre-deux-guerres, il partageait sa vie entre Paris et Aix-les-Bains à la saison d'été. Passionné d'art, il constitua une fort belle collection d'œuvres d'art, aiguillé dans ses choix par son ami André Schoeller, grand manitou du marché de l'art des années 30.

Il légua à sa mort, en 1942, ses collections de peintures et de sculptures à la ville d'Aix-les-Bains à laquelle il était très attaché, à charge pour celle-ci de créer un musée exposant ces objets au public.

La villa aixoise du docteur Faure étant trop exigüe pour cette destination, la Ville fit en 1947 l'acquisition d'une grande villa de style génois, édifiée en 1906 sur les plans de l'architecte chambérien Laurent Faga et appartenant à Léon de Ricqlès : on ne quittait pas l'industrie pharmaceutique.

Le musée ouvrit ses portes en 1949, et fut entièrement rénové en 1985-86, pour présen-

ter de façon plus contemporaine et attrayante les collections du docteur Faure. Le conservateur, Françoise Guichon, rechercha avant tout une atmosphère d'intimité propre à savourer des œuvres de petit format au charme très méditatif.

Le docteur Faure, sans doute très aidé en cela par Schoeller, avait acquis des œuvres au sujet très sage, très bourgeois : paysages d'eaux, nus féminins très chastes, toujours cependant agréables à l'œil, de petites dimensions, en peintures et en sculptures : baigneuses de Rodin, danseuses de Degas, liseuses de Vuillard ou Alfred Boucher, sites normands et franciliens déclinés par Jongkind, Boudin, Troyon, Pissaro, Sisley ou Marquet, paysages orientalistes de Ziem ou Cottet, femmes-fleurs d'Aman-Jean, de Carpeaux ou de Foujita.

Derrière ces choix tout personnel, un souci constant : le souci de recouvrir tout le paysage artistique de l'époque au travers de ses plus grands créateurs.

Parallèlement à la collection Faure, le musée présente également quelques pièces céramiques de grand intérêt, parfois local (fabrique de La Forest, d'Annecy, de La Tronche) et une évocation du séjour du grand Lamartine à Aix-les-Bains en 1816-17, toujours dans une présentation très intime, propre au recueillement intérieur.

Le musée Faure est ainsi un de ces lieux très rares en France – comparable peut-être à l'Annonciade de Saint-Tropez – où le goût d'un collectionneur se perpétue à travers le temps. Cela montre à quel point l'institution muséale est sans doute seule à pouvoir restituer pour le grand public le caractère et l'essence d'une époque quelle qu'elle soit.

André Liatard

Architecture du XX^e siècle dans les stations de ski

A l'occasion des Journées du Patrimoine des 16 et 17 septembre prochain, consacrées plus particulièrement au patrimoine du XX^e siècle, une exposition sur l'architecture dans les stations de ski, présentée au Château des Ducs de Savoie et dans le même temps, dans les locaux de la Maison de Savoie à Paris, est en préparation. Il sera fait appel au photographe Pascal Lemaître qui proposera un regard sur les réalisations des urbanistes et architectes dans les stations de l'arc alpin. Ce projet, qui pourrait s'accompagner de conférences et débats, rassemble la Mission du Développement Culturel, la Conservation Départementale du Patrimoine, le CAUE et la Maison de l'Architecture.

